Les Ateliers de la Mobilité

Le mardi 2 mai 2023



théorique 2 h 30

VÉLO ET MOBILITÉS ALTERNATIVES

Trottinette, gyropode, mono-roue... ou tout simplement vélo, les Engins de Déplacement Personnel (EDP), motorisés ou non, sont désormais plébiscités par des utilisateurs de tout âge. Législation spécifique, nouvelles situations de conduite, assurance et responsabilité...

UN ATELIER POUR FAIRE LE POINT SUR LES MOBILITÉS ALTERNATIVES.



Thématiques abordées

LES PANNEAUX ET LA SIGNALISATION

Actualiser et connaître le Code de la route des mobilités alternatives



• Double sens, tourne-à-droite, voies réservées...

LES SITUATIONS DE CIRCULATION

Comprendre et s'évaluer en matière de déplacements



- Sas cycliste
- Zone de rencontre
- Circulation sur voies dédiées

LES SITUATIONS À RISQUE

Identifier et prévenir les situations à risque



- Accidentologie spécifique
- Équipements obligatoires
- Législation et Responsabilité



Objectifs de l'Atelier

- Connaître les nouveaux panneaux et nouvelles règles de circulation propres aux engins de mobilité alternative.
- Comprendre et mieux gérer les situations délicates sur la route.
- Apprendre les droits et obligations liés à l'usage d'un EDP motorisé ou non.



Atouts de l'Atelier



Adapté et à la portée de tous



• Contenus pédagogiques originaux



• Animé par des professionnels



• Favorise l'auto-évaluation



• Approche ludique et interactive



